

# INTERPELLATION

L'Éthique à géométrie variable de l'Ordre des Médecins

Dannemarie, le 27 décembre 2023

## Réponse du SLS au communiqué du CNOM "Lutte contre toute intolérance" du 13 novembre 2023

Le **Syndicat Liberté Santé (SLS)** remercie le **Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM)** de rappeler que la médecine se doit d'être humaniste.

Nous aurions aimé cependant que les nobles principes que sont le **respect de la vie humaine, de la personne et de sa dignité** eussent également été rappelés par le **CNOM** à l'occasion de la promulgation de la *loi du 5 août 2021* !

Nous regrettons en effet que **l'Ordre des Médecins** ne se soit pas exprimé contre **l'intolérance qui a consisté à empêcher les médecins non vaccinés contre le Covid-19 de travailler** entre le 15 septembre 2021 et le 15 mai 2023, ni contre **l'atteinte au respect de la vie humaine** quand, de facto, **des dizaines de milliers de patients se sont retrouvés sans soins**, ni contre la **discrimination dont ont été victimes certains malades qui se sont vus refuser des soins à l'hôpital en raison de leur statut vaccinal**.

Dans son communiqué du 6 mars 2021, le **Conseil de l'Ordre** avait jugé préférable d'insister sur l'exigence prétendument éthique de se vacciner contre le Covid-19, ceci au mépris du serment d'Hippocrate qui exige du médecin qu'il n'exploite pas « *le pouvoir hérité des circonstances pour forcer les consciences* ».

Le **Syndicat Liberté Santé** compte sur le **Conseil National de l'Ordre des Médecins** pour défendre âprement et en toutes circonstances le **Code de déontologie médicale**, les **valeurs d'humanisme** qu'il évoque ainsi que **l'indépendance et la liberté de la profession**.

La Corporation Médecins du SLS

**Syndicat Liberté Santé**

« Vous soutenir, vous défendre, nous rassembler »

Rejoignez-nous : <https://bit.ly/AdhésionSLS>

Faire un don : <https://bit.ly/DonSoutienSLS>